

# Les Nouvelles de Lanrigan

Numéro 101

Parution trimestrielle

Juillet 2025



## Le mot du Maire

Depuis le 11 juillet dernier, Le Préfet a classé notre département en état d'alerte sécheresse. Cet arrêté prescrit des mesures de restriction et d'interdiction d'usage de l'eau aux habitants mais aussi aux professionnels. Sont Interdits aux particuliers :

- le nettoyage des façades, terrasses, murs, escaliers, toitures, ainsi que les monuments funéraires.
- Le nettoyage des véhicules roulants ou engins flottants avec leurs dispositifs de transport sauf dans les stations équipées de système de recyclage.
- L'arrosage de tous les espaces verts, les massifs ou pots floraux, y compris dans le cimetière, sauf de 20h00 à 8h00.
- L'arrosage du potager sauf de 20h00 à 8h00.
- La vidange et le remplissage des piscines familiales ou bains à remous.

Les fortes chaleurs et le peu de précipitation depuis le printemps amènent les pouvoirs publics à prendre des mesures de restrictions qui impactent et impacteront de plus en plus notre vie quotidienne. Le bouleversement des conditions climatiques est de plus en plus visible d'années en années, de par la hausse des températures, l'accroissement des sécheresses ou de la gravité des tempêtes, l'excès ou le déficit de la pluviométrie. Ces changements ont déjà des répercussions sur nos activités, notamment agricoles, dans notre territoire rural. Face à ces constats, le devoir de chacun, particuliers, professionnels, est d'adopter de bonnes résolutions pour préserver notre eau d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif.

### Mairie :

14h-17h

mardi - vendredi

02 99 73 01 85

[mairiedelanrigan@orange.fr](mailto:mairiedelanrigan@orange.fr)

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Lanrigan)

[m/Lanrigan](https://www.facebook.com/Lanrigan)

[www.lanrigan.fr](http://www.lanrigan.fr)

### Permanence du

### Maire :

1<sup>er</sup> samedi du mois

9h-11h.

### Sommaire

Le mot du Maire	<b>1</b>
CR conseil municipal du 13/05/2025	<b>3</b>
CR conseil municipal du 26/06/2025	<b>3</b>
Infos divers	<b>6</b>
A vos agendas	<b>8</b>

### Évènements à

venir

CONSEIL MUNICIPAL  
18/09/2025-20H00

Notre eau est une ressource fragile, 97 % des masses d'eau en Ille et Vilaine sont en mauvaises états écologiques. Le traitement de notre eau pour qu'elle soit potable, doit être ajusté en fonction de sa qualité : 1€ investi en prévention, c'est 10€ économisé en traitement (donnée Agence de l'Eau). Plus d'eau impropre à la consommation, moins de quantité d'eau disponible, nous le voyons déjà dans certaines communes françaises contrainte à la distribution de bouteilles d'eau minérale dont certaines sont décriées. Certains élu(e)s nationaux ont voté récemment une loi qui va à l'encontre des politiques territoriales qui sont impulsées par ces mêmes élu(e)s nationaux. Les conséquences de cette loi qui va à contre sens des enjeux actuels, auront des coûts cachés (traitement de l'eau, maladies professionnelles ou induites, augmentation du prix de l'eau pour le consommateur, baisse de la biodiversité et donc baisse de la production...). Cet argent pour panser des politiques révolues devrait être réorienté vers des politiques plus vertueuses, en faveur des professionnels qui doivent avoir un revenu digne de leur travail et des transitions qu'ils pourront mener. Nous, aussi habitants du territoire, devons montrer par notre exemplarité : être sobre dans nos consommations, vertueux dans nos jardins et avoir un assainissement conforme.

Sur notre territoire, nous consommons quasiment le double de ce que nous produisons en eau potable. Tous ensemble, nous devons prendre conscience de ces enjeux. La Communauté de Communes Bretagne Romantique met à disposition gratuitement des kits hydro-économiques en eau (aérateurs pour robinets, régulateur de débit pour douche...). Si vous souhaitez en bénéficier, une permanence à l'Espace Entreprise, zone Moulin Madame à Combourg, a lieu le 24 et 31 juillet de 14h00 à 17h30 ou bien à l'Espace Services, 6 avenue Duguesclin à Tinténiac, le 29 juillet de 14h00 à 17h30.

Je vous souhaite un bel été.

Sébastien DELABROISE



***L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !***



# Conseil Municipal du 13 Mai 2025

## Création d'un busage aux Rosais

Suite aux fortes pluies de l'hiver dernier entraînant des stagnations d'eau dans le chemin longeant la voie ferrée, la création d'un busage traversant le chemin était nécessaire. Le montant des travaux réalisés est de 377,28€.

## Travaux d'effacement de réseaux à la Ville Basse et au Bourg

Le schéma d'implantation des candélabres est revu sur les lieux-dits La Ville Basse et le Bourg. Un effacement des réseaux télécom avec le retrait des réseaux cuivre et l'installation de la fibre sera effectué en même temps que l'enterrement du réseau EDF.

## Extension du bâtiment communal

2 devis sont présentés pour la réalisation d'un plancher et d'un bardage bois pour permettre l'extension vers l'arrière du bâtiment communal actuel. L'entreprise Chartier est retenue pour un montant de 7 695,90 € HT. Le fonds de concours sera sollicité auprès de la Communauté de Communes pour une aide au financement.

## Bilan Financier du Comice Agricole à Lanrigan en 2024

L'édition du Comice Agricole de Canton de Combourg qui s'est déroulé à Lanrigan en 2024 a marqué les esprits. D'un point de vue financier, l'engagement souhaité raisonnable au vue de la taille de notre commune répond aux montants prévus initialement, soit 4 588,38 €.

# Conseil Municipal du 26 Juin 2025

## Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes Bretagne romantique dans le cadre d'un accord local

Il a été envisagé de conclure, entre les communes membres de la communauté un accord local, **fixant à 50 le nombre de sièges** du conseil communautaire de la communauté, réparti comme suit :

Commune	Population INSEE au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	Accord local 2025 – nombre de conseillers communautaires titulaires
Combourg	6324	7
Mesnil Roc'h	4457	5
Tinténiac	3877	4
Saint-Domineuc	2587	3
Hédé-Bazouges	2273	2
Pleugueneuc	2063	2
Meillac	1975	2
Dingé	1690	2
Québriac	1590	2
Bonnemain	1533	2
Saint-Thual	999	2
Trévérien	918	2
La Chapelle aux Filtzméens	825	2
Cuguen	830	2
Plesder	778	1
La Baussaine	675	1
Longaulnay	598	1
Cardroc	598	1
Trémeheuc	349	1
Lourmais	335	1
Saint Brieuc des Iffs	323	1
Saint-Léger-des-Prés	295	1
Les Iffs	274	1
Trimer	205	1
<b>Lanrigan</b>	<b>144</b>	<b>1</b>
TOTAL	36515	50

## Convention portant réalisation d'une opération d'effacement de réseaux « La Ville Basse »

Une convention est signée avec le SDE35 portant sur la réalisation d'une opération d'effacement de réseaux au lieu-dit « La Ville Basse ».

La répartition des montants des différents réseaux est représentée dans les tableaux suivants :

<b>Travaux sur le réseau électrique</b>	
Détail des modalités financières	
Base de calcul de la participation	103 627,85 €
Taux SDE	65,00 %
Montant estimé de la participation du SDE35	37 358,10 €
Montant estimé de la participation du bénéficiaire HT	36 269,75 €
TVA	0,00 €
<b>Montant estimé de la participation du bénéficiaire</b>	<b>36 269,75 €</b>

<b>Travaux sur le réseau d'éclairage public</b>	
Détail des modalités financières	
Base de calcul de la participation	52 157,38 €
Taux SDE	60,00 %
Montant estimé de la participation du SDE35	31 294,43 €
Montant estimé de la participation du bénéficiaire HT	20 862,95 €
TVA	0,00 €
<b>Montant estimé de la participation du bénéficiaire</b>	<b>20 862,95 €</b>

<b>Travaux sur les infrastructures de télécommunications</b>	
Détail des modalités financières	
Base de calcul de la participation	27 024,83 €
Montant estimé de la participation du bénéficiaire HT	27 024,83 €
TVA	5 404,97 €
<b>Montant estimé de la participation du bénéficiaire</b>	<b>32 429,79 €</b>

## Remplacement poste informatique

Suite aux différents devis reçu, il a été décidé de retenir celui présenté par l'entreprise REMAKE pour un montant de 1172.43€

Cela comprend l'unité centrale, l'écran et l'installation des différents logiciels répondant aux besoins de la secrétaire de mairie.

## Info divers

### Permanence France Services



AOUT 2025			
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
18	19	20	21
TRÉMEHEUC Mairie 9h15-12h  PLEUGUENEUC Mairie 14h15-17h	QUÉBRIAC Mairie 9h15-12h	TINTÉNIAC Espace Services 9h-12h / 14h-17h	TINTÉNIAC Espace Services 9h-12h / 14h-17h
25	26	27	28
SAINT-LÉGER Mairie 9h15-12h  MEILLAC Mairie 14h15-17h	CUGUEN Mairie 9h15-12h  LOURMAIS Mairie 14h15-16h	TINTÉNIAC Espace Services 9h-12h / 14h-17h	TINTÉNIAC Espace Services 9h-12h / 14h-17h

Les permanences à Lanrigan reprennent en septembre, les 1ers mardi de chaque mois. Prochaine date le 2 septembre de 14h15 à 17h00.

# ARRÊT Navettes estivales



## LANRIGAN Mairie

Départ : **9h15 & 14h10** - Retour : **17h45**

Mardi et vendredi



### LIGNE 4

	Départ matin	Départ après-midi	Retour
Cuguen (Église)	8h45	13h40	18h15
Lourmais (Église)	8h55	13h50	18h05
Tréméheuc (La croix verte)	9h00	13h55	18h00
St Léger des Prés (Mairie)	9h10	14h05	17h50
Lanrigan (Mairie)	9h15	14h10	17h45
Dingé (Église)	9h25	14h20	17h35
Combouurg (Bvd du mail - Foyer Municipal)	9h35	14h30	17h25
Combouurg (Avenue de la libération)	9h40	14h35	17h20
Combouurg (Piscine)	9h45	14h40	17h15
Combouurg (Gare)	9h50	14h45	17h10
Combouurg (Centre hospitalier ST Joseph)	9h55	14h50	17h05

Du lundi 7 juillet au vendredi 29 août 2025

[navettes.bretagneromantique.fr](http://navettes.bretagneromantique.fr)



### RÉSERVATION OBLIGATOIRE LA VEILLE

- avant 17h00 sur l'appali « Navettes Estivales Bretagne romantique » ou sur le site web
- Par téléphone du lundi au vendredi avant 17h00 au : 02 99 45 23 45



## Pour profiter des navettes estivales, réservez votre trajet en amont

Pour ça, rien de plus simple, rendez-vous :

- Sur l'application mobile « Navettes Bretagne romantique » (disponible sur Google Play)  
*Réservation la veille avant 17h00 et annulation jusqu'à 10h*
- Sur le site internet : [navettes.bretagneromantique.fr](http://navettes.bretagneromantique.fr)  
*Réservation la veille avant 17h et annulation jusqu'à 10h*
- Par téléphone : 02 99 45 23 45  
*Réservation la veille avant 17h00 (du lundi au vendredi)*



# A vos Agendas !

Le samedi 20 septembre fête du patrimoine dans le parc du château avec pour animation MANNHEIM (duo folk rock)

Entrée gratuite buvette et restauration sur place

Le repas des aînés le 18 octobre – Comité des Fêtes

Inscription chez Mme Harel au 0673145387

Tarif : 15€ pour les moins de 60ans et hors commune.

Soirée châtaignes le 17 octobre. Pensée à apporter vos châtaignes

## Lanri'gallo

« Il a fait chaü aneut, viens bère une bolée de cit au cu du tonet, yan mafa on va core ete sou atsa »

« Il a fait chaud aujourd'hui, viens boire un vers de cidre au tonneau, oui bien sûr on va encore être ivre ce soir.



Mairie de Lanrigan

14h-17h

mardi - vendredi

02 99 73 01 85

[mairiedelanrigan@orange.fr](mailto:mairiedelanrigan@orange.fr)